

# POLITIQUE DE GESTION DE L'EAU

Mining Mineral Resources S.A.S.

Numéro du document : MMR-WMP-2025-001

Dernière modification : Février 2025

## Introduction

L'eau est une ressource essentielle dans les activités minières, nécessitant une gestion responsable pour assurer la durabilité environnementale, la conformité réglementaire et des relations positives avec les communautés. Cette politique définit l'approche de MMR en matière de gestion de l'eau, en mettant l'accent sur une utilisation efficace, la prévention de la pollution et la durabilité à long terme.

## Objectif et Portée

La **Politique de Gestion de l'Eau de MMR** expose l'engagement de l'entreprise à utiliser l'eau de manière durable, à promouvoir la conservation et à assurer le traitement des eaux usées. En minimisant l'impact environnemental et en protégeant les sources d'eau communautaires, MMR garantit la conformité avec les **réglementations locales et internationales**, tout en optimisant son efficacité opérationnelle.

Cette politique s'applique à **toutes les opérations de MMR**, y compris :

- **L'approvisionnement et l'utilisation de l'eau** dans l'exploitation minière, le traitement et les fonctions administratives.
- Les initiatives de recyclage et de conservation de l'eau.
- La gestion des eaux usées et le contrôle des rejets.
- L'engagement des parties prenantes sur les questions liées à l'eau.
- La conformité réglementaire aux lois et normes environnementales.

## Conformité Réglementaire et Normes de l'Industrie

MMR s'aligne sur les réglementations en matière de gestion de l'eau et les meilleures pratiques du secteur pour garantir la durabilité et la conformité.

## Engagement en Matière de Conformité

MMR adhère aux lois et cadres environnementaux suivants :

- Code de l'Environnement de la République Démocratique du Congo
- Cadre de Gestion de l'Eau du Conseil International des Mines et des Métaux (ICMM)
- Principes de l'Équateur
- Lignes directrices de l'OCDE sur les pratiques minières responsables
- Lignes directrices de la SFI (Société Financière Internationale) sur l'Environnement, la Santé et la Sécurité

Pour garantir la conformité, MMR met en œuvre :

- Des évaluations d'impact environnemental (EIE) régulières
- Un suivi continu de la qualité de l'eau
- Des audits indépendants par des tiers
- Des rapports de conformité aux autorités compétentes
- Une formation interne des employés sur les exigences réglementaires
- Une participation active aux initiatives de gestion de l'eau
- Un engagement proactif avec les agences de réglementation

## **Stratégies de Conservation et d'Utilisation de l'Eau**

MMR privilégie une **utilisation efficace de l'eau et la conservation** pour minimiser son empreinte hydrique. En appliquant des technologies modernes et les meilleures pratiques, MMR vise à améliorer l'efficacité et à réduire la consommation d'eau.

## **Mesures d'Efficacité et de Réduction de l'Eau**

MMR s'est fixé un objectif de réduction de 20 % de la consommation d'eau sur cinq ans grâce à :

- L'optimisation de l'utilisation de l'eau dans le traitement des minéraux.
- La mise en place de systèmes de recyclage en circuit fermé.
- La réduction des prélèvements d'eau douce par des sources alternatives.
- L'installation d'infrastructures efficaces en matière d'eau.
- La formation régulière des employés à l'utilisation responsable de l'eau.

## **Gestion des Eaux Usées et Contrôle de la Pollution**

MMR s'assure que le rejet des eaux usées est traité et géré conformément aux **normes locales et internationales**.

## **Normes de Traitement et de Rejet des Eaux Usées**

MMR applique des protocoles stricts pour limiter l'impact des eaux usées :

- Prétraitement de l'eau de processus pour éliminer les contaminants.
- Mise en place d'installations de recyclage de l'eau.
- Surveillance régulière de la qualité des rejets.
- Rapports de conformité sur les rejets d'effluents.

## **Engagement des Parties Prenantes et Relations Communautaires**

MMR favorise la transparence et le dialogue ouvert avec les communautés locales sur la gestion de l'eau.

## Mécanisme de Réclamation et de Feedback

Pour traiter les préoccupations liées à l'eau, MMR a mis en place :

- Un système de signalement des griefs accessible aux parties prenantes.
- Des réunions d'engagement des parties prenantes.
- Une équipe environnementale dédiée.
- Des rapports transparents sur la qualité et la consommation de l'eau.

## Suivi, Évaluation et Amélioration Continue Suivi des Performances Hydriques

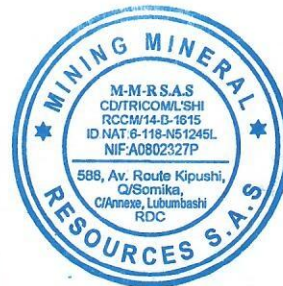
MMR suit les performances hydriques via :

- Un suivi en temps réel des prélèvements et rejets.
- Une analyse mensuelle des données pour détecter les tendances.
- Des audits annuels indépendants sur l'eau.

## Certification et Approbation

Représentant autorisé :

M. John Matt – Responsable Conformité  
[john.matt@mmrdc.com](mailto:john.matt@mmrdc.com)



**PRÉPARÉ PAR : ÉQUIPE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE**  
**APPROUVÉ PAR : KUMAR THANGAVEU - VP OPÉRATIONS**  
**ÉMIS PAR : DIRECTION DE MMR**  
**PROCHAINE RÉVISION : FÉVRIER 2026**